

en ses parties les plus hautes, situées probablement au sud-ouest de la presqu'île des Béni-Mzab, dans les régions complètement inconnues qui dépendent du Maroc. Rien n'empêche d'admettre, d'ailleurs, que les points culminants aient formé autant d'îles mentionnées, comme nous le verrons plus loin, par les plus anciennes traditions qui nous soient parvenues sur ces contrées et qui concordent singulièrement en leurs moindres détails avec ce que l'on peut induire de l'état actuel des lieux.

Si l'on n'admet pas que le sol du désert ait été formé par les dépôts d'une mer récente, il devient nécessaire de bâtir une théorie d'exceptions pour expliquer soit les lacs salés des Chotts, soit le gypse du désert, soit encore les grands courants d'eau qui ont raviné le lit des Oued et amoncelé les dépôts de cailloutis épars çà et là sur la surface du Sahara. Qu'est-ce qu'un lac salé qui n'aurait jamais communiqué avec la Méditerranée et n'en serait pas un relai ? D'où viendraient ces masses de sel et de gypse qui impregnent les sables d'alentour ? M. Largeau paraît croire (1) que ce sont les eaux pluviales qui ont lavé de vastes espaces, dissous les sels qui s'y trouvaient disséminés et les ont transportés au fond des dépressions où ils se sont accumulés après l'évaporation du liquide qui leur avait servi de véhicule. Mais c'est là une hypothèse toute gratuite, en contradiction avec les faits observés partout ailleurs. Les roches qui pourraient fournir de pareilles masses de sels natifs sont très rares et très bien connues ; aucune d'elles n'a été rencontrée dans le Sahara, composé de terrains modernes, lesquels ne sont salés que lorsqu'ils proviennent de dépôts marins récents. Supposer que les lacs salés du dé-

---

(1) V. Largeau, *Le Pays de Rirha*, passim.